**Zeitschrift:** Wissen und Leben

Herausgeber: Neue Helvetische Gesellschaft

**Band:** 26 (1923-1924)

**Heft:** 21

**Artikel:** Genève, Berne et Jean-Jacques

Autor: Pellegrin, Simone

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-748482

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# GENÈVE, BERNE ET JEAN-JACQUES

« Je ne vous aime point, Monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi, votre disciple et votre enthousiaste . . . Si je ne puis honorer en vous que vos talents, ce n'est point ma faute.»

Voltaire, reprochant à Rousseau son ingratitude et son indiscrétion, lui envoyait ces lignes en 1760, dans une lettre amère et charmante comme lui-même. Ainsi finirent presque toutes les liaisons intellectuelles ou sentimentales, du pauvre Jean-Jacques, l'homme le plus mal élevé d'un siècle si aimable.

Egoïste, inassimilable, boudeur, il usa sans gratitude des générosités de ses amis, se brouilla avec eux, malgré eux, les calomnia tous, et se plaignit ensuite de leur départ ou de leur ressentiment, s'appliquant avec une obstination névrosée à se croire, et à être ensuite, le plus malheureux des hommes. Sans preuve, il accuse d'Alembert de lui avoir volé des manuscrits; il écrit à propos de Grimm dans ses Confessions la phrase typique des maniaques de la persécution « la commisération qu'il feignait d'avoir pour moi tendait bien moins à me servir qu'à m'avilir »; il traite Diderot d'hypocrite; le baron d'Holbach lui-même, ce modèle de bienveillance et de courtoisie, est qualifié de « grossier personnage », parce que, dit Jean-Jacques, dans son salon on parle par petits groupes, on se chuchote à l'oreille . . .

« Ce Rousseau est un petit cuistre! » dira plus tard M. d'Holbach en souriant. Joignant à sa sécheresse de cœur, une sentimentalité fausse, un point d'honneur faux, une susceptibilité de malade, Jean-Jacques en usa de même vis-à-vis des seigneurs, ou des grands bourgeois qui le comblèrent de bienfaits, et l'admirèrent si sincèrement; son dur génie fait de grandes idées nouvelles, et de sentiments contradictoires l'isolait de son siècle; pour bien vivre il n'avait pas le sens ironique, et l'esprit opportuniste d'autres philosophes et écrivains qui les défendaient contre les incompréhensions, les tracasseries, et les injustices; nul philosophe n'eut moins l'esprit philosophique que lui. Rarement sincère, il était toujours sérieux, et goutait un plaisir indéniable à se croire plus persécuté, plus incompris, qu'il ne

l'était réellement; sa terrible punition fut d'ignorer combien il était aimé. Il exagérait avec une vraie joie cérébrale ce qu'il nommait « ses effroyables tourments » et éprouvait plus de satisfaction à constater l'ingratitude de quelques personnes, qu'à éprouver le dévouement des autres. Faisant de l'autopsychologie, ce en quoi il est d'ailleurs détestable, il se complaisait maladivement à compter les défections de ses partisans, et avec un pessimisme voluptueux, même dans le confortable abri de l'Hermitage, s'imaginait traqué et menacé.

Il chérit la France du seul et noble amour dont il fut capable: la prédilection intellectuelle — « le les aime (les Français), écrivait-il, en dépit de moi, quoiqu'ils me maltraitent ... l'excellent goût de leur littérature leur soumet tout les esprits qui en ont...» mais n'aima pas Paris; il se sentait mal à l'aise dans ce monde galant et cultivé qui parlait des choses les plus légères, et les plus savantes, avec une grâce gaie et railleuse. L'étincelante société l'accueillit cependant avec enthousiasme; il fut reçu familièrement dans les meilleures maisons; il dînait avec les deux ducs de Luxembourg, avec le prince de Conti, avec le prince de Saxe-Gotha; il était reçu chez la fille de Samuel Bernard le puissant financier; il joue devant Louis XV et M<sup>me</sup> de Pompadour son Devin du Village, et se présente dans la salle de fête, boudeur et mal peigné. Flatté et mécontent à la fois de son succès, sa timidité d'homme mal né lui fait craindre de laisser échapper « quelque balourdise » — et il préfère s'en aller, en disant des choses désagréables à tout le monde. Mais encore faut-il qu'il exagère son inpolitesse, qu'il envenime ses calomnies, pour que quelques-uns de ses amis décident de rompre avec lui; la séduction de son génie était si puissante sur l'esprit de ces belles dames indulgentes et lettrées, de ces hommes passionnément épris d'art et de science! Tous goûtaient le charme entraînant du prodigieux Jean-Jacques tour à tour musicien, astronome, botaniste, romancier, économiste; peutêtre aussi ce vieux monde brillant et fatigué éprouvait-il un frisson d'esprit pervers, à choyer et protéger le petit bourgeois suisse qui rêvait, pour construire un monde meilleur, de détruire le leur ...

Cette hérédité de bourgeois pauvre, réapparaissait entre les excentricités furieuses de sa vie privée; quoi de plus frappant à cet égard que sa liaison, puis son mariage avec Thérèse Le Vasseur? Il ne s'attacha sérieusement ni à Madame de Warrens, ni à Madame d'Houdetot; quant à la qualité des sentiments vis-à-vis de cette charmante Madame d'Epinay, ils sont résumés dans ces deux lignes des Confessions où éclate naïvement l'épaisse vulgarité et le sens pratique, presque trop plébéien de Jean-Jacques « c'était assurément une bonne connaissance à faire », écrit-il après avoir détaillé minutieusement les divers avantages

qu'une telle relation pouvait lui procurer.

Seule, l'ancienne lingère Thérèse Le Vasseur, fille sans instruction ni éducation, obtint de Jean-Jacques un attachement durable, bien qu'il reconnaisse lui-même maintes fois son ignorance, son esprit obtus incapable de perfectionnement, et se plaigne qu'elle ne sache ni lire, ni coudre, ni compter, et soit incapable d'élever des enfants. Elle lui plut par sa docilité, peut être aussi parce qu'elle agitait en lui une lie de goûts bohèmes, un peu canailles. Sortant des brillants salons parisiens, Jean-Jacques aimait la retrouver, se promener avec elle, l'emmener dans tous ses voyages comme une sorte de gouvernante bon marché et célébrait en sa compagnie, avec ce sans gêne débraillé qu'il affectionnait, le charme « de ces repas composés d'un quartier de gros pain, de quelques cerises et d'un demi setier de vin ».

# A GENÈVE

Rousseau aima par dessus tout la Suisse; c'est à Genève qu'il dédie son Discours sur l'Inégalité des Hommes, cette première réalisation de son génie; les lacs de la terre natale lui inspirent la Nouvelle Héloïse, et ce sage Emile n'est-il pas un jeune Suisse, réfléchi, studieux, vertueux, le « double » idéal que Jean-Jacques portait ou croyait porter en lui? Enfin quand il cesse de jouer au proscrit chez les grands seigneurs, ou au misanthrope dans les champs, Rousseau goûte un réel plaisir à retrouver de temps à autre une atmosphère, aimable, un peu puritaine; il aime se retrouver bourgeois paisible dans la calviniste Genève, et savoure ce qu'il nomme « les plaisirs simples ». Jusqu'à 1732 ses rappels sur la Suisse gardent le charme gai, sans importance,

d'anecdotes de jeunesse; Jean-Jacques les narre avec bonne humeur et attendrissement: souvenirs du grand homme, pauvre et inconnu, marchant vers la fortune avec intrépidité; malices d'étudiant en vacances: Lausanne, où, affublé du nom de M. Vassore de Villeneuve, et du titre de professeur de musique, il compose une partition sans rien savoir de la musique; quand son ignorance éclate au charivari de la première audition, il pleure, attendrit tout le monde, ne se décourage pas, trouve moyen d'avoir des élèves, entre autres, dit-il gaiement, « un petit serpent de fille qui se donna le plaisir de me montrer beaucoup de musique que je ne savais pas lire ».

Mais ces gais déboires importent peu à l'intelligence prodigieuse qui veut faire sien tout le savoir humain. Jean-Jacques apprend, en le professant, un art qu'il ne savait point...; Neuchâtel où, suivant son maladif instinct de dissimulation il se fait passer pour catholique, et engager comme secrétaire par l'archimandrite de Jérusalem; Soleure, où l'ambassadeur de France et M<sup>me</sup> de Bonac découvrent sa supercherie, en rient aux éclats, et sur son aveu qu'il désire aller à Paris, l'y envoient avec 100 francs, de bons conseils et des lettres de recomman-

dation.

Paris le combla de succès et d'honneur; les relations brillantes vinrent avec la célébrité; avec une activité brûlante il étudia les sciences abstraites ou psychologiques qui devaient discipliner son intelligence; langues anciennes, théologie, astronomie et mathématiques; il éblouit les Encyclopédistes, ne délaissant pas la musique, composa le Devin du village et enfin concourant au prix de l'Académie de Dijon écrivit son Discours sur l'inégalité des hommes.

Il songea aussitôt à dédier son œuvre à sa Suisse bienaimée, et décida en 1754 de retourner à Genève. Là, usant de cette cauteleuse prudence qui se mêlait dans son caractère aux pires extravagances, il jugea habile de dater sa dédicace de Chambéry, — afin qu'elle ne le fût ni de Paris ni de Genève. On ne comprend pas bien d'ailleurs le but de cette rouerie de notaire chez un homme de lettres?

A Genève Jean-Jacques fut choyé, félicité, invité par tous; retrouver cet air de gloire dans la ville qu'il avait traversé

obscur et pauvre lui sembla doux. Il regretta amèrement d'être catholique et pour cette raison exclu à Genève des droits de citoyen. Mais s'être fait catholique, autrefois, dans l'enthousiasme d'une passion naissante, et pour plaire à M<sup>me</sup> de Warrens, n'engage en rien son libre esprit dépourvu de conviction; ne peut-on se refaire protestant pour plaire aux Genevois? Rousseau semble un peu gêné pour expliquer dans ses Confessions ces changements de foi par des motifs aussi peu élevés; il s'en tire par un paradoxe social; l'Evangile n'est-il pas le même pour tous les chrétiens? — qu'il soit Romain ou Réformé n'est-il pas un dogme inintelligible? Chaque pays peut à son gré fixer ce dogme; et l'homme d'esprit qui sait que tous les deux sont « inintelligibles » peut et doit sans blesser sa conscience «suivre le culte prescrit par la loi».

Il refit donc solennellement une profession de foi protestante et fut réintégré dans ses droits de citoyen. Les Genevois enchantés de cette soumission fêtèrent davantage leur grand homme, et Jean-Jacques vécut quatre mois délicieux à Genève. Il se lia avec M. Deluc, avec le jeune ministre Vernes, avec le professeur Vernet, tous gens aimables desquels il dira du mal par la suite; ses journées alternaient entre le travail, et d'idylliques promenades au bras de la maîtresse-servante; enfin il joua avec beaucoup de bonhomie, un rôle d'homme de lettres en va-

cances dans sa patrie.

Ces joies furent de courte durée; l'heure était proche où la voix de Rousseau s'élèverait en imprécations contre Genève.

Il retourna quatre mois après à Paris pour attendre de loin, avec plus de sûreté, l'effet que produirait sur le Conseil sa dédicace du Discours sur l'Inégalité. Sa susceptibilité concernant l'accueil fait à ses ouvrages était excessive; bouleversé par la moindre critique, jaloux de susciter une admiration et une compréhension sans borne, il ne fallut qu'un peu de froideur dans la lettre pourtant très courtoise que lui écrivit M. Chouet, premier Syndic en le remerciant, pour que Rousseau haïsse Genève; il accusa cette ville d'ingratitude parce que son Conseil n'est pas transporté d'orgueil et de reconnaissance et ne témoignait qu'un aimable assentiment. Il aurait voulu sans doute que se réalisât cette flatterie d'un de ses amis «Le Con-

seil me devait un présent et des honneurs publics pour cet ouvrage et il se déshonorait s'il y manguait.»

Voici au fond de son cœur, la vraie raison de ses premières querelles avec Genève. Il n'a eu de la part des Genevois qu'accueil de sympathie ardente, et ensuite remerciements officiels pour sa dédicace. C'est peu ... Jean-Jacques se détourna de gens qui ne lui élèvent pas des arcs de triomphe. A cette époque il dut manifester hautement son ressentiment

à Paris et heurter le légitime amour propre genevois.

Madame d'Epinay lui ayant fait don de l'Hermitage (Jean-Jacques fut peut-être l'écrivain le plus comblé par ces gens du monde qu'il détestait), il accueillit ce présent royal avec une arrogance d'homme à qui tout est dû, et décida de ne plus retourner dans l'ingrate patrie; d'ailleurs Voltaire qu'il jalousait fort venait de s'installer à Ferney et ce voisinage déplaisait à Jean-Jacques qui voulait concentrer sur lui l'admiration du monde. Une apparence d'indifférence suffisait à lui faire oublier toutes les faveurs dont il était comblé; l'hostilité inévitable de quelques personnes suffit à lui faire détester un peuple; au lieu de retourner à Genève, d'y forcer des sympathies encore hésitantes, il préfère oublier l'accueil qu'il y reçut, l'enthousiasme suscité par ses écrits qui lui amenait chaque jour de nouveaux amis; c'en est fait. Il ne retournera plus à Genève, il la méprise; tous les gens qu'il y connut sont faux et ingrats.

En France il fait paraître la Nouvelle Héloïse, le Contrat Social, Emile. En 1762 la hardiesse de ses théories inquiète le Parlement, où Jean-Jacques s'est fait des ennemis — souvent parmi ceux qui après l'avoir admiré, s'étaient détournés de lui, écœurés par son égoisme, son ingratitude ou irrités par

ses calomnies.

On songea en haut lieu que quelques mois de Bastille calmeraient les hardiesses du philosophe, et en 1762 Jean-Jacques qui se trouvait chez M. et M<sup>me</sup> de Luxembourg fut décrété de prise de corps.

Ses amis lui conseillèrent de s'enfuir en Angleterre chez David Hume; mais Jean-Jacques qui n'aimait pas l'Angleterre, décida de s'abriter en Suisse; avec ce dévouement que l'ingrat et charmant personnage suscita toujours, ses hôtes facilitèrent son évasion, lui offrirent de l'argent et brûlèrent ses papiers compromettants.

Par Salins, Jean-Jacques entra en Suisse; en pénétrant sur le territoire de Berne, il fit arrêter le postillon, et avec son goût des effusions théâtrales, se jeta sur le sol, et baisa des poignées de terre en s'écriant, « Ciel protecteur de la vertu! Je te loue, je touche une terre de liberté».

## A BERNE

Il y fut accueilli comme toujours, avec générosité par ce M. Roguin avec lequel il se querella dès les premiers jours, voulant contrarier les projets de mariage que l'excellent homme rêvait pour ses neveux; il demeura deux mois chez lui, tourmenté, et désagréable, quand la nouvelle lui parvint que l'Emile venait d'être brûlé à Genève, et que le Sénat de Berne l'expulsait de son territoire. Infortune qui après réflexion parait moins grave car ces expulsions, ces livres condamnés et brûlés, cette solennelle réprobation officielle contre des ouvrages hardis étaient fréquents sous l'ancien régime, et ces proscrits intellectuels y attachaient peu d'importance. Menacés par leur gouvernement, ils n'en perdaient pas pour cela l'appui et la protection de la cour; ses amis suisses témoignèrent à Jean-Jacques autant de sollicitude que par le passé et s'ingénièrent à lui ménager de confortables retraites où il pouvait travailler et vivre avec sa Thérèse; la nièce de M. Roguin, M<sup>me</sup> du Boy de la Tour, lui proposa d'aller s'établir dans une de ses propriétés située dans le Val de Travers, chez le roi de Prusse; celui-ci bien qu'attaqué mainte fois pas Jean-Jacques, lui accorda l'hospitalité, lui fit donner de l'argent et le recommanda particulièrement à lord Keith, maréchal écossais, apparemment brouillé avec l'Angleterre dont il devait cependant soutenir secrètement les intérêts — et gouverneur de Neuchâtel sous les ordres de Frédéric.

Ce Georges Keith semble avoir été un patient et sage vieillard, si épris des belles lettres qu'il excusait tous les travers des écrivains, et qui une fois résolu à aimer et protéger Jean-Jacques

ne se laissa décourager ni par ses sautes d'humeur, ni par ses rebuffades, ni par cette inconstance de caractère qui lassait et

blessait les amitiés les plus délicates.

Voilà donc Jean-Jacques installé avec tout le confort possible à Môtiers, protégé par un gouverneur derrière lequel on sent la haute influence du roi Frédéric, admiré par des gens bien nés, qui connaissant ses fantaisies d'enfant terrible l'en excusent d'avance. Il lui fallut beaucoup de persévérance pour émouvoir les nerfs de ses protecteurs et de ses paisibles voisins.

Dans aucune période de sa vie, n'éclata plus clairement la violence contradictoire, presque folle de son caractère, son besoin de se croire persécuté, son désir de provoquer l'étonne-

ment, et l'impatience des gens.

En arrivant à Neuchâtel, Rousseau au lieu de manifester quelque bienveillance aux habitants du pays, commença par les critiquer, avec son intempérance de langue habituelle. L'Emile y étant interdit, Jean-Jacques, au lieu de vivre en paix à Môtiers, ne songea qu'à être désagréable avec les Neuchâtelois et à attirer l'attention sur lui. «Les Neuchâtelois n'aiment que la pretintaille et le clinquant, ne se connaissent point en véritable étoffe et mettent l'esprit dans les longues phrases.»

Ne voulant à aucun prix mener à Môtiers une existence tranquille, au lieu de continuer ses travaux en jouissant paisiblement pendant ses heures de loisir des distractions et relations mondaines et intellectuelles qui lui étaient offertes — (en dehors de lord Keith, toutes les personnalités du pays lui faisaient fête — on venait de loin lui rendre visite), il s'ingénia sitôt arrivé à troubler la petite ville par le faste de ses excentricités; il se costuma en Arménien, bonnet de fourrure, longue robe et se promena ainsi déguisé dans les rues de la petite ville, affirmant avec son arrogance batailleuse qu'il se moquait du « Qu'en-dira-t-on ».

Puis il voulut apprendre à faire des « lacets »; on imagine sans peine la curiosité scandalisée avec laquelle les habitants de Môtiers durent voir Jean-Jacques, philosophe, ami du maréchal Keith, et protégé du roi, déambuler dans leurs rues dans sa longue robe de prince oriental, portant un coussin pour

s'asseoir à la turque sur les trottoirs ou le pas des portes, et confectionnant des travaux féminins!

Il est vrai que le pauvre Jean-Jacques pour donner à ces ouvrages un sens philosophique faisait don de lacets aux jeunes fiancées « à condition qu'elles nourriraient leurs enfants ». Ces ahurissantes propositions venant de la part d'un homme qui vivait maritalement avec une demi servante, et avait confié ses enfants aux Enfants-Trouvés, ne purent que choquer l'âpre bon sens des villageois.

Pendant ce temps, l'agitation continuait à Genève à son sujet: Une bonne partie des Genevois, presque l'élite de la société, rappelait Jean-Jacques; ses amis lui écrivaient, l'exhortaient à y venir en personne défendre ses livres et ses intentions. En 1763 Jean-Jacques répondit à ces avances en renonçant brutalement à ses droits de citoyens ce qui constituait, et constitue encore de tous temps un outrage civique. Le procureur genevois Tronchin fit alors paraître les lettres écrites de la campagne, contre Rousseau, qui y répondit par ses fameuses lettres écrites de la montagne qui parurent en 1765 et qui soulevèrent contre Jean-Jacques des attaques qu'il envenima de son mieux.

Les originalités voulues de sa vie avaient déjà ému l'attention des Neuchâtelois; si malgré elles Jean-Jacques conservait la sympathie des lettrés, il se rendait odieux aux gens du peuple; ses manières étonnantes, son emphase déplaisaient fort aux villageois, et ces cœurs simples n'étaient nullement touchés par une sensiblerie dont ils sentaient l'affectation.

Pour apaiser l'inquiétude religieuse des habitants qui commençaient à craindre que cet homme bizarre costumé en Oriental, qui vivait hors le mariage ne fut vraiment l'antéchrist, le pasteur du pays, M. de Montmollin conseilla à Jean-Jacques de ne plus se présenter au temple sous son déguisement; celui-ci vexé de ce conseil, exagéra encore ses extravagances. C'est alors que le Consistoire le somma de confesser solennellement sa foi pour calmer l'irritation des croyants. Jean-Jacques refusa naturellement de se rendre à cette convocation, et accusa le pauvre pasteur d'ameuter contre lui la populace — car ce philosophe soi-disant ami des humbles, emploiait

souvent pour parler d'eux, ces méprisantes expressions d'aristocrate.

Les enfants de Môtiers, après ce scandale, s'en donnèrent à cœur joie; on se moque de lui quand il traverse les rues; les uns le suivent en riant quand il se promène dans les champs; les autres sifflent joyeusement son travestissement arménien. Ses amis lui conseillèrent en vain d'y renoncer; l'occasion était trop belle pour Jean-Jacques de jouer au martyr et de pouvoir se plaindre des persécutions des Neuchâtelois: il refusa de changer son costume « Je ne puis m'y résoudre, et je me promenais tranquillement dans le pays avec mon cafetan et mon bonnet fourré».

Il fut néanmoins obligé de reconnaître que le roi de Prusse, lord Keith, le Conseil d'Etat lui-même et les magistrats du lieu, excusant ses manies, lui témoignaient la même bonté; mais qu'importait à un homme hanté du délire de la persécution? Il lui suffisait des railleries, au fond bien légitimes, des braves ménagères de Môtiers qui le voyaient traverser leur village en robe orientale, portant son coussin et ses lacets, pour déclarer que les Neuchâtelois le haïssaient; parce qu'une nuit dix gamins s'amusèrent à jeter quelques cailloux contre les portes de la maison où habitait le vieil original, Jean-Jacques déclara sérieusement que sa tête était mise à prix, et appela tous ses voisins « peuple forcené ».

Les notables du pays dont à la longue la résignation s'épuisait, se réunirent pour conseiller amicalement au dangereux philosophe d'aller habiter plus loin — Comme toujours, ce conseil fut exprimé avec le plus bienveillant ménagement; on lui proposa différentes retraites; on lui offrit des maisons, on le recommanda à d'autres personnes influentes et riches; l'excellent lord Keith lui fit accepter une pension personnelle, et poussa la générosité jusqu'à assurer la vie de Thérèse Le Vasseur. Etrange traitement en vérité! Tout autre cœur que celui de Jean-Jacques eût été pénétré de reconnaissance envers le peuple suisse pour l'hospitalité qu'il y trouva en dépit de la mauvaise humeur officielle (mauvaise humeur légitimée d'ailleurs par ses écrits), et pour les amitiés si désintéressées qu'il y rencontra.

Le roi Frédéric l'invita à Potsdam; lord Keith en Ecosse, David Hume en Angleterre. Les bons Suisses multiplièrent les plus touchants efforts pour garder chez eux leur enfant terrible; on l'installa enfin en grande pompe dans l'Île Saint Pierre. Il y fut reçu comme partout en Suisse avec des témoignages d'admiration et de respect. Un riche Bernois M. Kirchberger lui rendit visite avec empressement; M. Stürler lui donna l'assurance que les chefs de l'Etat de Berne ne demandaient qu'à le laisser vivre en paix; — avis que le vindicatif Jean-Jacques comprit de la manière suivante: «... les Bernois seraient bien aises de me voir relégué dans cette île et de m'y tenir en otage pour les écrits que je pourrais être tenté de faire».

Il fut logé dans la maison du receveur de l'Île, où il transporta ses livres et sa Thérèse; pendant quelque temps il cèda au charme de ce nouveau paysage; il étudia la botanique au cours de ses délicieuses promenades, transporta dans l'îlot voisin un peuple de lapins; son pessimisme orgueilleux se tempérait parfois de bienveillance « Je prends congé de mon siècle!» s'écriat-il; Saint Pierre est nommée par lui « le bien-

heureux pays où l'on dort ».

Le démon de Jean-Jacques ne le laissa pas en paix bien longtemps; ayant sa vie assurée, confortablement logé, avec, pour compenser les rigueurs de la censure et de la désapprobation officielle, de précieuses sympathies individuelles de la part des Bernois, il tremblait toujours, supposait des risques, et dans ses jours les plus tranquilles, suivant sa dangereuse manie, imaginait des dangers, et des persécutions prochaines.

Il jurait qu'il aurait préféré être « détenu de force » à St. Pierre pour être certain d'y demeurer; au lieu de témoigner quelque gratitude aux membres du gouvernement de Berne, il les nommait par habitude « mes persécuteurs ». Il dut probablement offenser le gouvernement par ces plaintes, ces continuels reproches injustifiés; quelles susceptibilités puissantes furent blessées? On ne sait. Mais l'ordre impératif arriva bientôt: quitter au plus tôt l'Île et l'Etat! Jean-Jacques put s'écrier alors: « J'avais raison ...»

Les dernières pages de ses Confessions sont explicites à ce sujet; on y sent palpiter avec une nervosité détraquée, son

cœur malade d'orgueil. Son esprit jouissait avec une joie amère d'être abandonné de tous, ou de le croire; passant rapidement sur les bontés et les soins dont ses amis l'entouraient, il exagérait encore les ennuis de sa situation. Où aller? En Corse? franchir les Alpes en hiver? Voyager, affaibli et fugitif d'Etat en Etat traqué par ces gouvernements qui mettent presque sa tête à prix!...

Dès que les Bernois surent que Jean-Jacques était expulsé de Saint Pierre, ils y accoururent en foule, portant au philosophe des témoignages de regret, des offres, des consolations auxquels Rousseau aurait dû être sensible. Non! Il écrit au contraire que ces «flagorneries» sont tous empreints de la

« plus détestable fausseté ».

M. Kirchberger eut beau l'accompagner jusqu'à Bienne, où les principaux habitants, qui attendent la descente du bateau, viennent l'accueillir en foule; un Bernois, M. de Van-Travers eut beau lui offrir sa propre maison, le bailli de Berne en personne, M. de Nidau accourir à Bienne lui offrir passeport et carrosse pour traverser librement l'Etat de Berne, — rien ne peut arracher un mot de justice ou de reconnaissance à l'homme malheureux qui souffre, et aime sa souffrance.

On lui proposait soit de rester à Bienne, soit d'aller à Berlin chez le Roi de Prusse; Jean-Jacques préféra se rendre à l'invitation du pauvre David Hume dont il devait par la suite désespérer la patience par ses tracasseries exaspérées de demi-fou; — « je partis le lendemain matin de cette terre homicide ».

L'étude de son caractère et de sa vie intime révèlent l'être égoïste, querelleur, incapable de sincérité continue, que fut Jean-Jacques Rousseau; l'histoire nous apprend qu'il calomnia sans égards ceux qui le comblèrent de bienfaits, qu'il ne s'attacha réellement personne, sinon par des caprices sans durée; d'autre part elle nous démontre le parti pris avec lequel il exagéra les intentions malveillantes de ceux qui ne l'aimaient point. Il est donc évident qu'il exagère dans ses Confessions et ses lettres, l'incompréhension dont la Suisse fit — selon lui, — preuve à son égard. Il ne fut pas, comme sa partialité tend à le faire croire, l'écrivain le plus méconnu, l'homme le plus tourmenté par la

censure; il ne faut pas oublier qu'elle frappa plus durement d'autres philosophes moins hardis que lui, moins dangereux par des principes qui inquiétaient la société et la religion de l'époque. Le 18<sup>me</sup> siècle dans l'Europe entière, traita durement ses hommes les plus illustres: réactions d'un vieux régime menacé par ces libres pensées, qui redoutait et châtiait ces penseurs, avec des intervalles de bienveillance et de flatterie.

Il est vrai que Jean-Jacques fut mis à l'index, que le Discours sur l'Inégalité, Emile, le Contrat Social, suscitèrent le scandale des réprobations officielles; Rousseau eut néanmoins plus de faveur que Diderot, que Voltaire même: grâce à de puissants amis, la Bastille lui fut épargnée. Son charme intellectuel et la séduction que ses défauts eux-mêmes lui conférait, le firent régner sur ces personnes courtoises, éprises de belles-lettres, dans cette haute société française ou suisse qui se faisait un devoir de découvrir et ensuite de protéger les hommes de génie.

Plus que les tracasseries évidentes, mais normales des gouvernements, l'humeur pessimiste, l'originalité sans conviction, enfin l'exécrable caractère de Jean-Jacques, envenimèrent ses grandes querelles avec Genève et Berne.

SIMONE PELLEGRIN